



**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
du lundi 1<sup>er</sup> décembre 2025 à 18 h 30**

**AVIS DE CONVOCATION**

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra au 1800, boulevard Saint-Joseph, le lundi 1<sup>er</sup> décembre 2025, à 18 h 30.

Les sujets suivants sont à l'ordre du jour :

**ORDRE DU JOUR**

**10 – Sujets d'ouverture**

**10.01** Ouverture

CA *Direction des services administratifs et des projets urbains*

Ouverture de la séance

**10.02** Ordre du jour

CA *Direction des services administratifs et des projets urbains*

Adoption de l'ordre du jour

### **30 – Administration et finances**

**30.01** Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des services administratifs et des projets urbains - 1254776009

Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement de Lachine pour l'exercice financier 2026

**30.02** Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des services administratifs et des projets urbains - 1254776010

Adoption du plan décennal des immobilisations dressé par l'arrondissement de Lachine pour les années 2026 à 2035

## 70 – Autres sujets

### 70.01 Questions

CA Direction des services administratifs et des projets urbains

Période de questions des membres du conseil

### 70.02 Questions

CA Direction des services administratifs et des projets urbains

Période de questions du public

---

Nombre d'articles de niveau décisionnel CA :	6
Nombre d'articles de niveau décisionnel CE :	0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CM :	0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CG :	0

---

---

Fredy Enrique ALZATE POSADA  
Secrétaire d'arrondissement  
Montréal, le vendredi 28 novembre 2025



**Dossier # : 1254776009**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Lachine , Direction des services administratifs et des projets urbains , Division des ressources financières et matérielles
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement de Lachine pour l'exercice financier 2026

D'adopter les prévisions budgétaires de l'arrondissement de Lachine pour l'exercice financier 2026;

De transmettre ces prévisions au comité exécutif, conformément à l'article 143.2 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4).

**Signé par** Andre HAMEL **Le** 2025-11-27 13:45

**Signataire :** Andre HAMEL

---

directeur(-trice) - arrondissement  
Lachine , Bureau du directeur d'arrondissement

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1254776009**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Lachine , Direction des services administratifs et des projets urbains , Division des ressources financières et matérielles
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement de Lachine pour l'exercice financier 2026

**CONTENU**

**CONTEXTE**

En vertu de l'article 143.2 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRO, c. C-11.4), les arrondissements doivent dresser et transmettre au comité exécutif, dans le délai fixé par ce dernier, un budget de fonctionnement qui prévoit des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

**2024-10-16 - CA24 19 0282 (1244776007)**

Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement de Lachine pour l'exercice financier 2025

**2023-10-02 - CA23 19 0242 (1234776003)**

Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement de Lachine pour l'exercice financier 2024

**2022-10-11 - CA22 19 0250 (1229528003)**

Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement de Lachine pour l'exercice financier 2023

**2021-09-13 - CA21 19 0218 (1213416002)**

Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement de Lachine pour l'exercice financier 2022

**2020-10-05 - CA20 19 0191 (1207434002)**

Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement de Lachine pour l'exercice financier 2021

**DESCRIPTION**

Le budget de dépenses de 2026 a été établi selon des principes directeurs visant à soutenir des services de qualité pour les citoyens, ainsi que l'équité, l'imputabilité et l'autonomie des arrondissements. À l'issue de cet exercice, le budget total de l'arrondissement de Lachine pour 2026 s'élève à 35 199 300 \$ financé par :

- des transferts centraux : 24 982 000 \$
- une taxation locale : 6 273 100 \$
- des revenus autonomes : 2 446 200 \$
- une affectation de surplus : 1 498 000 \$

Afin d'accroître l'autonomie financière des arrondissements, un espace fiscal équivalent à 0,05 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation foncière leur a été cédé en 2012. Notre arrondissement continue de se prévaloir de cet espace fiscal.

Pour 2026, l'arrondissement de Lachine maintient la décision d'indexer la taxe relative aux services de 7 %. Le taux de 2025 est de 0,0437 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation, celui de 2026 sera connu après l'adoption du budget de la Ville de Montréal, prévue dans les prochaines semaines. De plus, à la suite du dépôt du nouveau rôle d'évaluation (2026-2028) et compte tenu de l'indexation, l'arrondissement de Lachine prévoit des revenus de l'ordre de 6 273 100 \$.

Globalement, les revenus issus de la taxation locale devraient augmenter de 417 900 \$ par rapport à 2025.

En ce qui concerne le budget des revenus autonomes, il s'établit à 2 446 200 \$ en 2026, soit une hausse de 121 000 \$ par rapport à 2025. Cet écart s'explique principalement par l'augmentation des cibles budgétaires liées aux demandes et à l'occupation du domaine public, ainsi qu'aux revenus provenant des licences, des permis divers et des études.

## **JUSTIFICATION**

Comparativement à 2025, dont le budget de dépenses s'établissait à 34 084 900 \$, celui de 2026 est fixé à 35 199 300, soit une augmentation de 1 114 400 \$. Cette hausse s'explique principalement par la régularisation des coûts liés à la masse salariale, la continuité des engagements contractuels et l'indexation des matériaux et agrégats.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Adoption du budget de fonctionnement pour l'année 2026, au montant de 35 199 300 \$ pour le volet des dépenses et de 2 446 200 \$ pour le volet des revenus locaux (détails en pièce jointe).

## **MONTRÉAL 2030**

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

L'avis public annonçant la tenue d'une séance extraordinaire portant sur l'adoption du budget de fonctionnement 2026 a été publié sur le portail de l'arrondissement de Lachine en date du 21 novembre 2025

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs

## VALIDATION

**Intervenant et sens de l'intervention**

---

**Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

**Parties prenantes**

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Sincheng PHOU  
Cheffe de division - Ressources financières et  
matérielles

**ENDOSSÉ PAR**

Ann TREMBLAY  
Directrice des services administratifs et  
projets urbains

Le : 2025-09-26



**Dossier # : 1254776010**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Lachine , Direction des services administratifs et des projets urbains , Division des ressources financières et matérielles
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adoption du plan décennal des immobilisations dressé par l'arrondissement de Lachine pour les années 2026 à 2035

D'adopter le programme décennal des immobilisations dressé par l'arrondissement de Lachine pour les années 2026 à 2035;  
De transmettre ce programme au comité exécutif, conformément à l'article 144.5 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4).

**Signé par** Andre HAMEL **Le** 2025-11-27 13:45

**Signataire :** Andre HAMEL

---

directeur(-trice) - arrondissement  
Lachine , Bureau du directeur d'arrondissement

**IDENTIFICATION** Dossier # :1254776010

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Lachine , Direction des services administratifs et des projets urbains , Division des ressources financières et matérielles
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adoption du plan décennal des immobilisations dressé par l'arrondissement de Lachine pour les années 2026 à 2035

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Selon l'article 144.5 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4), les arrondissements de la Ville de Montréal doivent dresser et transmettre au comité exécutif un programme décennal des immobilisations (PDI).

Depuis 2005, le budget d'investissement relatif à des programmes corporatifs est financé par des emprunts à long terme, remboursables par une taxe imposée à l'ensemble des propriétés imposables de la Ville et celui relatif aux programmes de l'arrondissement l'est par une taxe imposée aux propriétés imposables de l'arrondissement seulement.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

**2024-11-04 - CA24 190283 (1244776006)**

Adoption du programme décennal d'immobilisations dressé par l'arrondissement de Lachine pour les années 2025 à 2034

**2023-10-02 - CA23 19 0243 (1234776006)**

Adoption du programme décennal d'immobilisations dressé par l'arrondissement de Lachine pour les années 2024 à 2033

**2022-10-11 - CA22 19 0251 (1229528004)**

Adoption du programme décennal d'immobilisations dressé par l'arrondissement de Lachine pour les années 2023 à 2032

**2021-09-13 - CA21 19 0219 (1217434004)**

Adoption du programme décennal d'immobilisations dressé par l'arrondissement de Lachine pour les années 2022 à 2031

**2020-10-05 - CA20 19 0192 (1203547009)**

Adoption du programme décennal d'immobilisations dressé par l'arrondissement de Lachine pour les années 2021 à 2030

**DESCRIPTION**

Le PDI local de l'arrondissement de Lachine sera adopté par le conseil de ville avant la fin de

l'année 2025, et ce, conformément à l'article 144.4 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4). Ce PDI permettra, avec l'aide de financement provenant d'autres sources, de réaliser en tout ou en partie les priorités identifiées en pièces jointes.

## **JUSTIFICATION**

### **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Le budget du PDI de l'arrondissement de Lachine, tel que soumis au conseil, prévoit que son financement sera assuré par des emprunts à long terme.

Pour l'exercice financier 2026, un montant de 4 453 000 \$ est prévu. Cette dette, contractée par le Service corporatif des finances, sera remboursée au moyen d'une taxe foncière imposée aux propriétés imposables de l'arrondissement de Lachine à compter de l'exercice 2028. Cette taxe sera calculée en fonction des dépenses réellement engagées au cours de l'exercice 2026. Les règlements d'emprunt nécessaires seront adoptés au besoin durant l'année 2026.

Le budget de dépenses du PDI est estimé à 4 453 000 \$ par année pour chacune des dix prochaines années, soit un total de 44 530 000 \$.

## **MONTRÉAL 2030**

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

L'avis public annonçant la tenue d'une séance extraordinaire portant sur l'adoption du PDI a été publié sur le portail de l'arrondissement de Lachine en date du 21 novembre 2025.

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs

## **VALIDATION**

Intervenant et sens de l'intervention

---

Autre intervenant et sens de l'intervention

---

**Parties prenantes**

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Sincheng PHOU  
Cheffe de division - Ressources financières et  
matérielles

**ENDOSSÉ PAR**

Ann TREMBLAY  
Directrice des services administratifs et  
projets urbains

Le : 2025-11-20